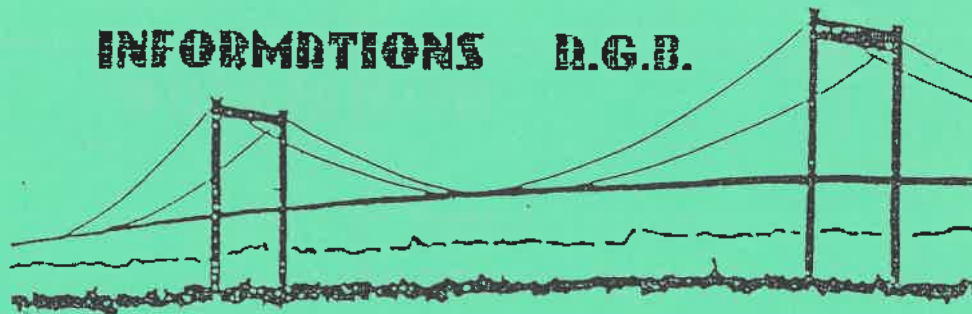




INFORMATIONS D.G.B.



"AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES"

NOVEMBRE 1992

N°42



Les Croisades

Dépot légal

I S S N 0988747

A.G.B. 2, rue Paul BERT 33000 Bordeaux tél : 56 44 81 99
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE
Association Loi de 1901 N° 13 953

~ SOMMAIRE ~

- Le mot du Président	3
- Agenda de nos activités	3
- <u>ARTICLES</u> -	
- Histoire de "croisés" : 1° GOUFFIER de LASTOURS .	4
- Le divorce	13
- Une famille d'apothicaires	14
- Voyage d'affaires en 1757	16
- <u>RUBRIQUES</u> -	
- Généalogie rapide	20
- Nous sommes tous cousins	22
- Toponymie de Saint-Estèphe	24
- Sélection du lecteur	25
- Le Mateiot de BORDEAUX	27
- Au hasard des recherches	28
- <u>LA VIE DE L'ASSOCIATION</u> -	
- Compte-rendu de la sortie en Lot-et-Garonne	34

QUESTIONS

92/11.BROUCHE:Souhaite entrer en relation avec tout porteur de ce patronyme ou toute personne l'ayant rencontré au cours de ses recherches.

André BROUCHE

92/12.LAPOULE:Même demande.Ce patronyme semble fréquent dans le Sud-Ouest.

J.C.LAPOULE 91260 La VILLE au BOLS

92/13.DESFOSSETS:Rech.Date embarquement Cptne DESFOSSETS pour les Antilles 1760ca.

Edith CASTEL NICE

(NDLR:Réponse dans ce N°)

92/14.LAVILLE:° de Elie LAVILLE,région LIBOURNE-NEAC vers 1760.Elie quitte la France en 1788 pour PONDICHERY où il X en 1802 Domitille PEREIRE-GAMBOA.

Suzan LAVILLE WEST-MALVERN (GB)

92/15.MORISSAU:°Vincent MORISSAU 1647ca région de MORNAC(17).

Sheila HAYES EDMONTON (Canada)

92/16.RONNEAUCe patronyme a-t-il été relevé en Aquitaine avant 1700.Quelles localités?

Stéph.RONNEAU STREPY-BRACQUEGNIES Belgique

92/17.ARTIGALAS:Rech. date et lieu °Henry ARTIGALAS vers 1723 région de CAPLAN.Il est le fils de Mathieu et Marguerite BAUDERES.

Philippe JOST. Le vezinet

RÉPONSES

92/13.DESFOSSETS:Le 13.03.1754.Cptne DESFOSSES embarque sur "Les TROIS COUSINS".Destination St-DOMINGUE.

Le 14.05.1756.Cptne DESFOSSES embarque sur "Le GRAND FRANCOIS".Destination la MARTINIQUE.

Raymonde BOUCHARD



LE MOT DU PRESIDENT

DIX ANS! Tel est l'âge de votre Association. C'est un long chemin que nous avons parcouru ensemble.

Comme les "vieux" ménages, nous avons connu des joies et des peines, des difficultés que nous avons vaincues côte à côte, mais aussi que de satisfactions partagées. Nous avons créé votre Bulletin, développé votre Bibliothèque en même temps qu'une politique d'échange avec de nombreuses Associations généalogiques, mis sur pied les séances de paléographie dont Mme COUPET, notre collègue maintenant lyonnaise, avait accepté de se charger avec une gentillesse et une bonne humeur inégalables.

Vint aussi la vaste opération des transcriptions entreprise avec fougue par Monique BAFFAUD qui créa ensuite l'antenne de St-LOUBES, alors qu'Henriette POITEVIN lançait celle de PAUILLAC et ses cours de généalogie. Les séances d'initiation, sous la forme originale d'entretiens personnalisés, ont été très vite lancées par un groupe dynamique où se retrouvent nos "pédagogues" patientes et toujours disponibles. Nous sommes maintenant à l'ère de l'informatique qui a fait son entrée aux A.G.B. sous la houlette de nos collègues spécialisés en la matière.

Quel chemin parcouru dans l'enthousiasme, avec la participation de tous, dans une ambiance amicale de confiance, de générosité, de volonté d'avancer, de désir d'aider, avec le sentiment que ce que nous faisons est utile! Notre route est toute tracée, loin devant nous, mais le temps est avec nous, alors ...

AGENDA DE NOS ACTIVITES

INITIATION : (au siège des A.G.B.) 24 novembre - 8 et 22 décembre (14h30)

PALEOGRAPHIE : (à l'Athénée municipal) 10 et 24 novembre et 8 décembre (10h)

PERMANENCES : Lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine et le samedi 5 décembre (14h30 à 17h30, au siège)

ANTENNE DE PAUILLAC: 18 novembre, 16 décembre

ANTENNE DE SAINT-LOUBES: Réunion à la Mairie le premier mardi de chaque mois à 20h (Tél. 56.20.45.51)

HISTOIRE DE "CROISES" DE L'AQUITAINE MEDIEVALE

Les croisades représentent un des points culminants de l'histoire du Moyen-Âge.

Au Xe siècle, les turcs ayant fermé la route des pèlerins vers Jérusalem, il devint pratiquement impossible de s'y rendre en pèlerinage.

Devant cette situation, le 27 novembre 1095, le Pape URBAIN II, au concile de Clermont demanda aux chrétiens de délivrer les lieux-saints ; il songeait à une expédition militaire limitée ; c'est un peuple qui se leva à son appel.

Nous ne voulons pas retracer une histoire des croisades, mais rechercher les aventures de quelques chevaliers de notre région.

Nous donnons une première liste de ceux qui partirent à la croisade de 1096 à 1270.

ADHEMAR de MONTEIL	GEOFFROY de RANCON
AMAURY II de LUSIGNAN	GOUFFIER de LASTOURS
AMAURY de MONTFORT, et	GUILLAUME de CHATEAUNEUF
PHILIPPE de MONTFORT	GUILLAUME IX D'AQUITAINE
AMELIN de NIORT	GUILLAUME de BEAUJEU
ANCELIN de MONTREAL	GUILLAUME de POITIERS et,
ARNAUD BOUCHARD	RAYMOND de POITIERS
AIMERY IV de ROCHECHOUART	GUILLAUME TAILLEFER
AYMERI de LIMOGES	JEAN et RICHARD de BEAUMONT
BERTRAND JOURDAIN	JEAN de GRAILLY ..
BERTRAND de BLANCAFORT	MARIE d'ANTIOCHE ..
CONSTANCE de POITIERS	MELISSENDE
BERNARD de COMBORN	PIERRE d'ANGOULEME
ELEANORE d'AQUITAINE	PIERRE de LIMOGES
EUDE DE CHATELLERAULT	RAOUL de MAULEON
FOUCHER d'ANGOULEME	RAYMOND de SAINT GILLES
FOULQUE et RAOUL MERLE	RAYMOND de TURENNE
GASTON de BERN	RAYMOND PILET
GAUCHER de CHATILLON et,	PIERRE de NOAILLES
RENAUD de CHATILLON.	PIERRE de CASTILLON
GAUCHER de MONTJOIE	HELIE de MALEMORT
JOURDAIN de CHABANOIS	

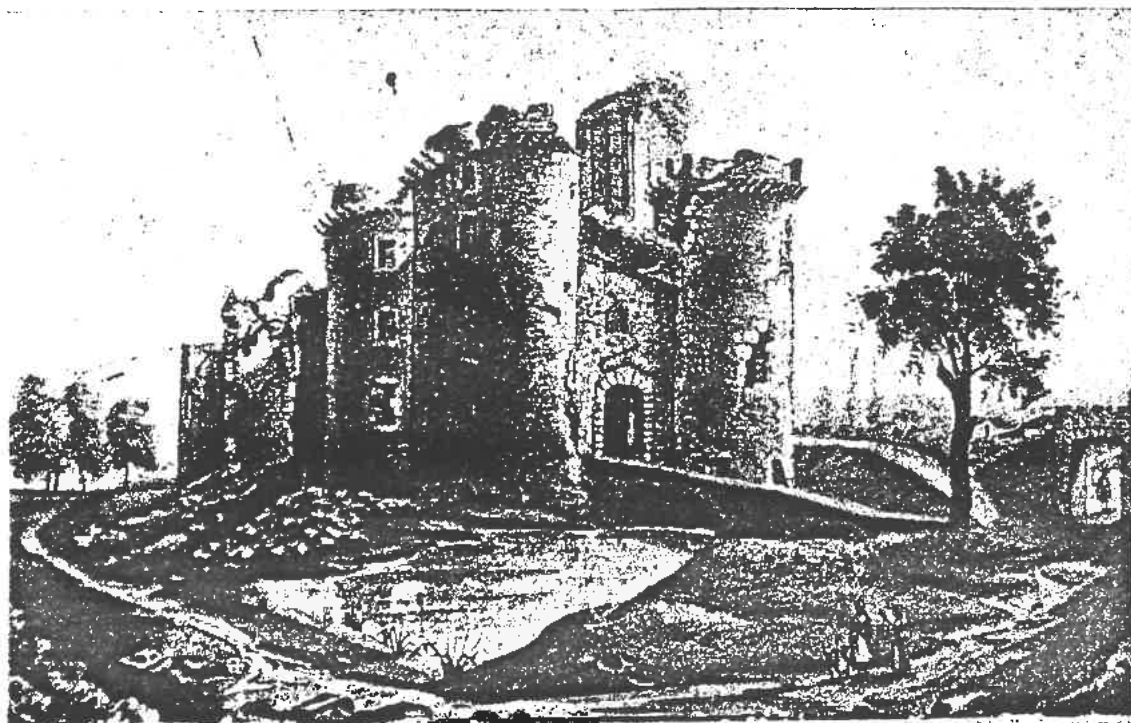
Nous commencerons sur ce bulletin l'histoire de

GOUFFIER de LASTOURS

Il est un des plus illustres chevaliers de la première croisade.

Ses exploits lui acquirent une grande gloire qui s'enrichit par la suite d'une double légende, celle du chevalier au lion et celle du champion de la Reine.

Il était seigneur du château de Lastours, près de NEXON en Limousin, il reste encore de ce château de belles ruines qu'une association "Les Amis de Lastours" entretient précieusement.



Restes du Château de Palmarès (H. V. V. V.)

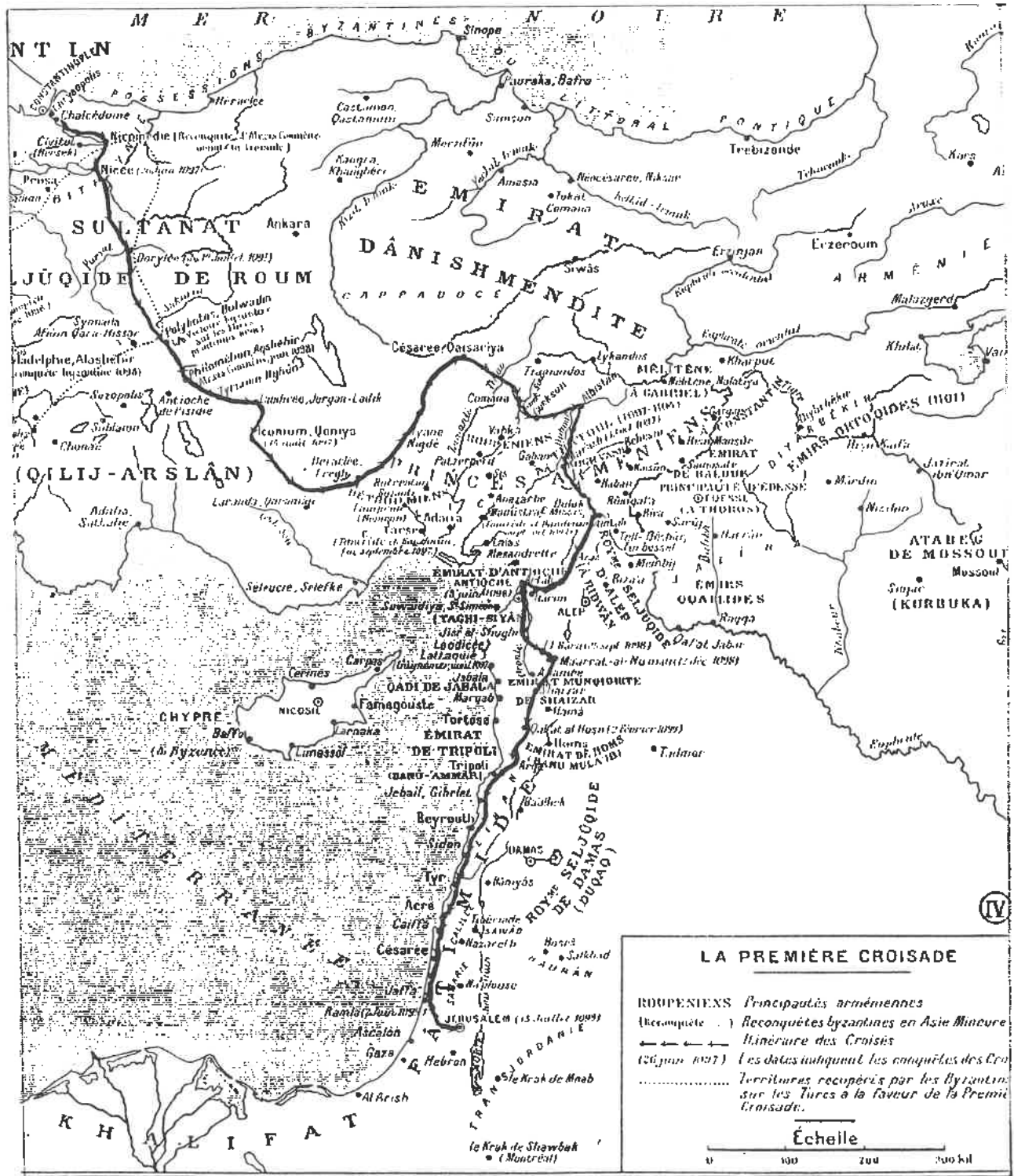
Une chronique espagnole "La gran conquista de Ultramar" et la chanson d'Antioche permettent de suivre les exploits de GOUFFIER DE LASTOURS.

Ecoutant les exhortations du Pape URBAIN II, il prit la croix sous les ordres de Raymond IV de SAINT-GILLES, comte de TOULOUSE, en 1095.

Ci-joint, vous trouverez une carte de la première croisade à partir de Constantinople ; pour arriver à cette ville, les croisés passèrent par TOULOUSE - LYON - VENISE.

Dès les premiers pas en Palestine, les difficultés commencèrent ; après le siège de NICEE, où GOUFFIER DE LASTOURS se distingue, l'armée s'avance dans le pays, mais pour des raisons de ravitaillement, elle se scinde en deux groupes ; le plus petit s'enfonce à l'intérieur de la montagne sous la direction de Raymond de SAINT-GILLES, soudain les éclaireurs aperçoivent une immense armée turque prête à les attaquer ; s'ils ne reçoivent pas de secours de l'armée de GODEFROY de BOUILLON, ils sont perdus ; de la diligence de l'énergie du messenger qu'ils lui envoient dépend leur salut ; or, le messenger choisi à l'unanimité n'est autre que GOUFFIER de LASTOURS.

Il alla aussi vite que son cheval pouvait le porter exposa au Duc GODEFROI de BOUILLON la situation, celui-ci fit sonner le cor pour annoncer le branle-bas de bataille ; l'armée entière s'ébranla.



Pendant ce temps, la bataille entre la petite troupe chrétienne et l'immense armée païenne fait rage.

Déjà les turcs avaient atteint les tentes, mais **GOUFFIER** arrive avec l'armée, il se conduit en chef expérimenté et l'armée turque est défaite ; c'est donc une victoire complète due en grande partie à notre chevalier.

Arrivant devant **ANTIOCHE**, Raymond de **SAINT GILLES** choisit 500 hommes les plus vaillants de son armée et confia la garde du fort à **GOUFFIER DE IASTOURS**;

Après un siège de sept mois, la ville d'Antioche fut prise le 3 juin 1098.

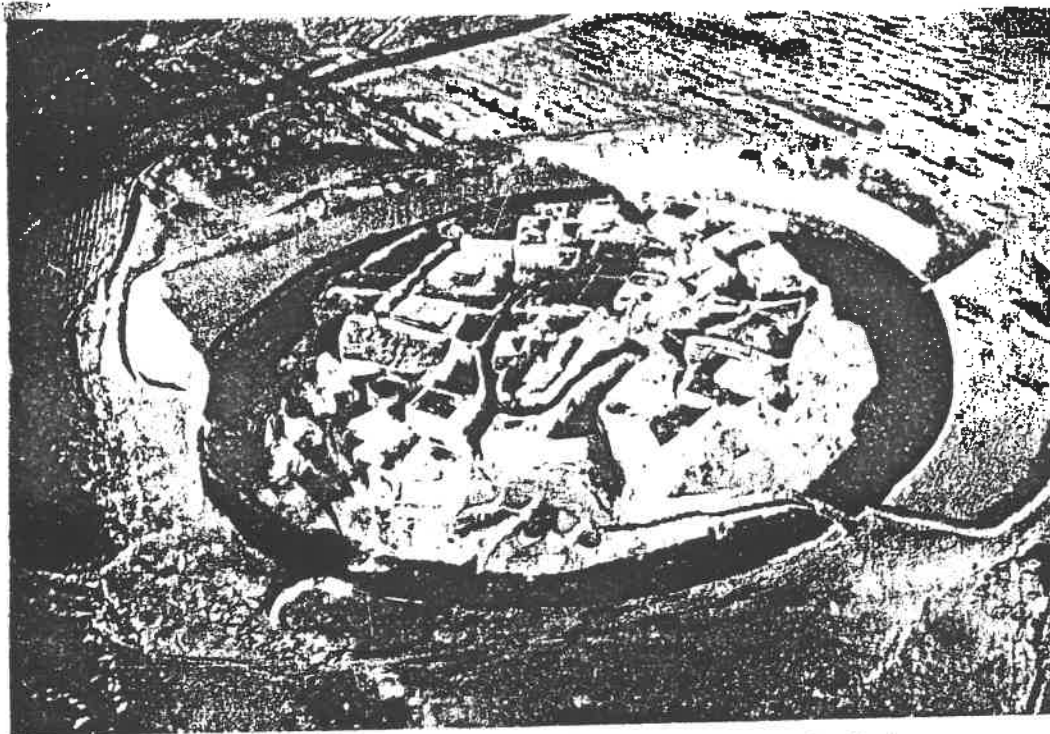
Pour passer facilement l'ORONTE, les croisés ont construit, malgré les attaques des turcs, un pont de bateaux sur lequel quatre chevaux peuvent passer de front.

Le jour où le pont fut achevé, tous les hommes de l'armée vinrent le voir, Gouffier qui était bon guerrier et excellent cavalier montait ce jour-là, un cheval qui était grand et beau à merveille.

Quand il arriva au pont, il donna des éperons au cheval et le fit galoper, il le lanca comme pour jouter/

Arrivant au bout du pont, il vit cinq turcs qui arrivaient dispersés, comme la terre était sèche et qu'il y avait un peu de vent, les chevaux levaient beaucoup de poussière, de sorte que les turcs ne purent le voir avant qu'il ne fut sur eux.

Il frappa de sa lance le premier avec tant de force à travers la poitrine que la lance ressortit de l'autre côté du dos ; il en tua deux autres avec la même vigueur ; les deux autres s'enfuirent abandonnant leurs chevaux. GOUFFIER revint avec les cinq chevaux devant lui.



Vue aérienne de la citadelle de Maarrat en-Noman (la Marre des Croisés). Position stratégique importante de la Syrie du Nord,

C'est devant la ville de MARRAH que GOUFFIER DE LASTOURS se fit un grand nom.

Le 23 novembre 1098, le Comte Raymond de SAINT GILLES arriva devant cette cité dans laquelle étaient réunis une grande multitude de Sarrasins, de Turcs, d'Arabes et un grand nombre de païens.

Le dimanche 28 novembre, il donna l'assaut de la ville mais il ne put s'en emparer.

Alors il fit construire une espèce de château-fort ou de tour en bois très solide ; ce château fut monté sur quatre roues et un grand nombre de chevaliers y prirent place.

Au bas de ce château, se trouvaient plus de cent chevaliers armés qui le firent rouler près des remparts de la ville.

Le premier GOUFFIER n'écoutant que son courage, s'élança vers le haut de la muraille, suivi de plusieurs braves.

Quand les païens les virent monter sur le rempart ils furent saisis d'une violente colère, les assaillirent de tous côtés et les accablèrent d'une telle grêle de traits et de flèches que de nombreux guerriers tombèrent en bas des murailles.

GOUFFIER de LASTOURS était tout en sueur dans ce rude combat ; tous les ennemis se jetaient sur lui et ses compagnons ; son bouclier était une puissante protection pour ceux qui étaient auprès de lui sur la muraille.

La plate-forme étroite du rempart ne permettait pas à ses compagnons de se mettre à côté de lui et un seul homme pouvait venir de face, mais aucun des ennemis ne put triompher de GOUFFIER tandis que lui en abattit un grand nombre, c'est pourquoi personne n'osait plus se présenter devant lui, parce que chacun craignait pour lui-même le sort qu'il avait fait subir aux autres.

On jetait sur lui des traits, des flèches, des pieux des pierres et son bouclier en était tellement chargé qu'un homme seul n'aurait pu le soulever.

Déjà le vaillant guerrier succombait à la fatigue ; la sueur ruisselait de tout son corps sur la terre ; il était urgent qu'un autre vint le remplacer quand les croisés qui avaient troué la muraille entrèrent avec impétuosité dans la ville, tranchant la tête à tous ceux qu'ils rencontraient.

Alors les turcs qui étaient sur la muraille, stupéfaits de cette entrée imprévue, sentirent leur sang se glacer dans leurs veines et leur cœur fut saisi d'effroi.

Que pouvaient faire ces malheureux qui se voyaient condamnés à mort.

GOUFFIER qui avait été sur le point de succomber à la fatigue, avait repris de nouvelles forces et brandissant dans sa main droite, sa large épée rouge de sang, il poursuivait les ennemis, qui s'enfuyaient devant lui ; il en fit périr un plus grand nombre par la frayeur qu'il leur inspira que par les coups de son épée, car ils se précipitaient du haut des murailles et trouvaient la mort dans leur chute.



Après la prise de Jérusalem en juillet 1099, GOUFFIER de LASTOURS et la plupart des croisés, ayant accompli leur vœu, songèrent à rentrer dans leur pays.

Ces chevaliers s'embarquèrent pour se rendre en Aquitaine en traversant l'Italie. Dans toutes les villes où ils passaient, ils étaient reçus comme des triomphateurs.

Une autre aventure était relatée dans un manuscrit du château de LASTOURS ET QUE Dom Col avait heureusement recopié car l'original a disparu à la Révolution.

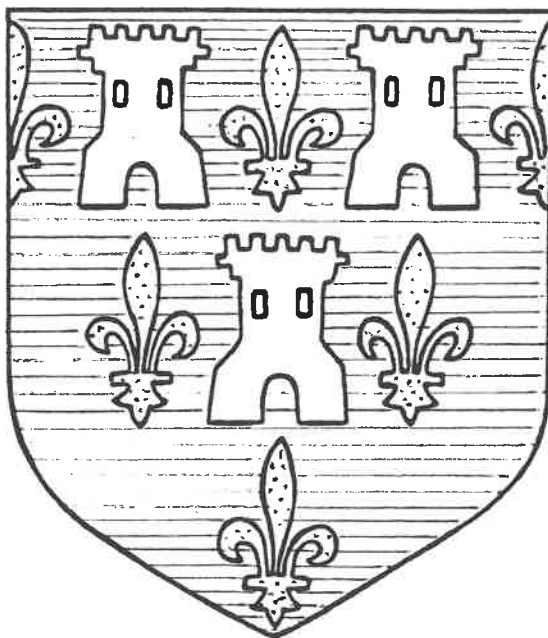
Au retour de la Terre Sainte, GOUFFIER DE LASTOURS trouva la reine de France emprisonnée sous l'inculpation d'adultère.

La sachant innocente, il réussit à s'entretenir avec elle sous le déguisement d'un frère mineur chargé de la confesser, puis il va trouver le roi et lui garantit qu'il saura imposer rétractation au chevalier felon qui l'a calomniée.

Un combat singulier a lieu, terrassé le calomnieux avoue son crime et est puni du supplice qu'on réservait à la reine quand on la croyait coupable.

Finalement, de toutes les offres que lui fait le Roi pour lui témoigner sa reconnaissance, GOUFFIER ne veut retenir que la faveur de porter les armes royales et c'est pourquoi sur les armes de la famille de LASTOURS qui étaient de trois tours d'argent, en champ d'azur, on sema les fleurs de lys d'or de FRANCE.

Armes des Laron - Lastours :
 "d'azur, semé de fleurs de lis d'or,
 à trois tours d'argent brochantes,
 posées 2 et 1"



A propos de l'embarquement de GOUFFIER de LASTOURS on raconte la légende suivante :

Cet homme dirigeait de fréquentes attaques contre les ennemis auxquels il faisait subir continuellement de grandes pertes, or il arriva qu'un jour, il entendit les rugissements d'un lion qu'un serpent avait enlacé de ses replis monstrueux.

GOUFFIER s'approche hardiment, découpe en tronçons le corps du reptile et délivre le lion.

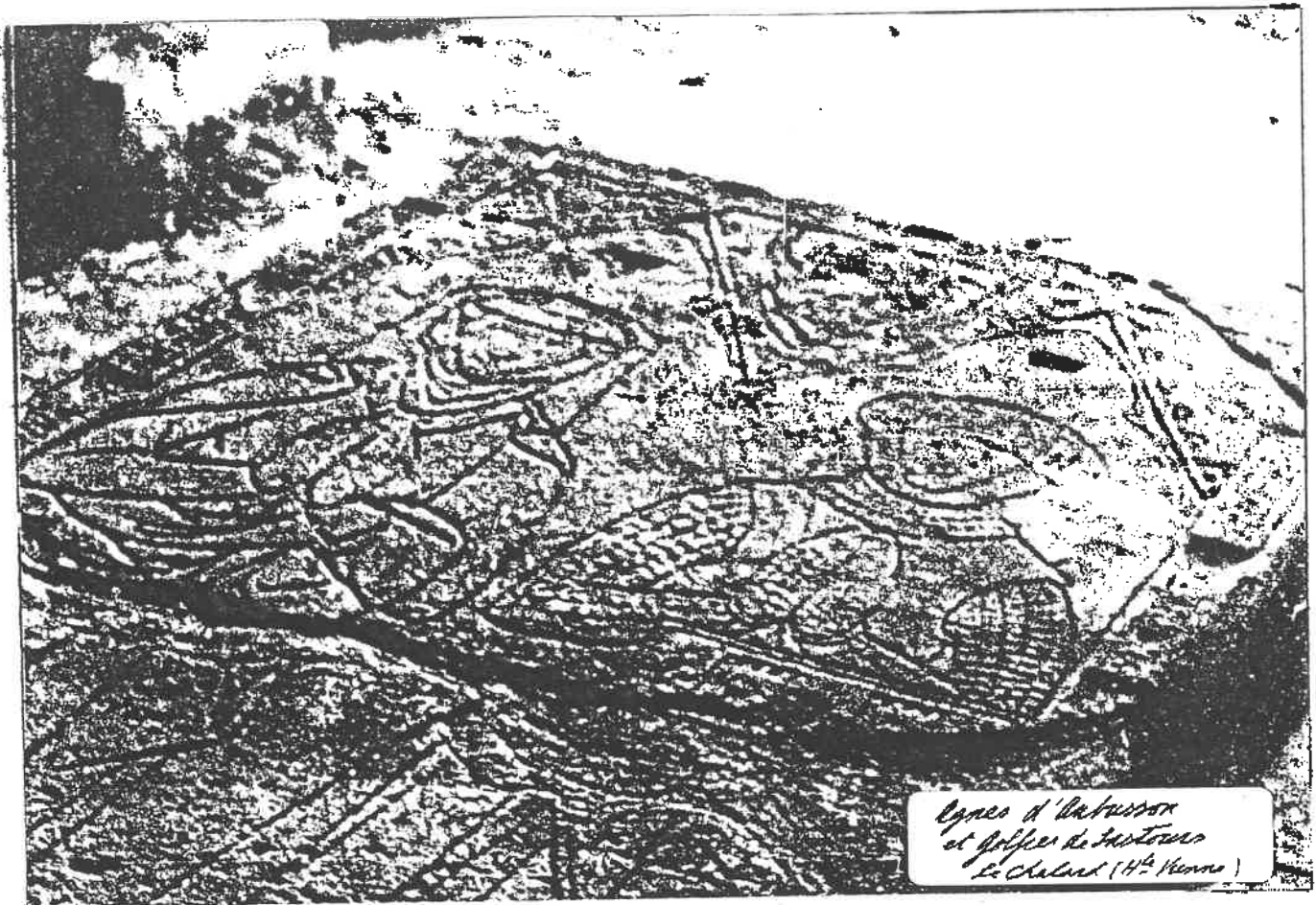
Chose étonnante, le lion se souvenant du bienfait qu'il avait reçu le suivait comme un chien fidèle.

Pendant tout le temps que GOUFFIER demeura dans la Terre Sainte, ce lion ne le quitta jamais et lui procura de grands avantages, soit à la chasse, soit dans les combats.

Quand le chevalier s'embarqua pour retourner dans son pays, le lion ne voulait pas le quitter et comme les matelots craignant la cruauté de cet animal, refusent de le recevoir dans le navire, il suivit son maître à la nage, jusqu'à ce que, épuisé de fatigue, il disparut au milieu des flots.

Ce fait a été raconté par un grand nombre d'historiens et d'écrivains.

Le premier texte qui rapporte cette histoire est la chronique de GEOFFROI de VIGEOIS terminée en 1183.



*Epaves d'Aubusson
et golpes de Sautour
Le Chalard (H^e Vienne)*

Aux chapelles basses du Chalard, en limousin, qui sont sous terre en voûte, est un tombeau ; la pierre de dessus de sept pieds de long et quatre de large, épaisse de dix pouces, entourée de tours, de roses et de fleurs de lys, au-dessus un homme armé gravé ayant un écu et dedans trois tours et fleurs de lys ; à ses pieds un lion, à côté une femme, à ses pieds un serpent de la grandeur du lion à peu près, il y a écrit autour en latin "Hic jacet dominum Gulpherius de Turribus".

Ce chevalier est l'illustre GOUFFIER, et à côté de lui sa noble épouse Agnès d'AUBUSSON.

La dalle en pierre qui recouvrait ce tombeau a été retrouvée en 1884 dans la chapelle basse du Chalard.

Les deux personnages dessinés sur la dalle d'un trait sûr, élégant et fortement marqué.

Le chevalier est gainé, de la tête aux pieds et jusqu'au bout des ongles dans un camail, un haubert, des gantelets qui, étroitement joints ensemble lui font une armure de mailles d'une seule pièce.

A partir des épaules, le haubert est caché par une cotte d'armes sans manches, d'étoffe unie au-dessus du ceinturon, elle est plissée au-dessous et descend jusqu'aux genoux.

L'encolure de l'homme, robuste et courte, comme il est fréquent dans le pays, s'attache à de larges épaules ; sa stature est plutôt petite et ramassée mais bien prise, sa taille est fine, ses jambes minces et nettes.

La dame porte une ample robe monacale, à plis droits sans ceinture ; une coiffe couvre le haut de son front ; le voile qui la complète harmonieusement enroulé autour du cou, s'achève par une pointe enveloppant le bras gauche et retombant sur le côté.

Sous les pieds de GOUFFIER repose un chien ; ceux d'Agnès s'appuient sur un dragon.

Mari et femme joignent sur leurs poitrines des mains également étroites et longues.

Le regard du chevalier partant de deux yeux petits et profonds est singulièrement direct et ferme.

L'ensemble est d'une simplicité sereine et grave.

Nul ne songerait à trouver là des portraits, pourtant quelque chose dans ces effigies échappe à ce qui pourrait paraître un type conventionnel ; on dirait que le ciseau qui les a gravées était à la fois habile et respectueux, elles aident à s'imaginer sans peine les allures vivantes de ceux qu'elles rappellent : austères, nobles et fières sans excès d'orgueil.

DESCENDANCE DE GOUFFIER de LASTOURS

GOUFFIER DE LASTOURS	X	Agnès d'AUBUSSON
OLIVIER de LASTOURS	X	Almodie de COMBORN
AGNES de LASTOURS	X	Constantin de BORN
GOUFFIER de BORN		
BERTRAND de BORN	X	Raimonde
YTHIER de BORN		
MARGUERITE de BORN	X	Pierre de GONTAUT
SEGUIN de GONTAUT	X	Marguerite de BERAIL
ELIE de GONTAUT	X	Marthe de HAUTEFORT
ANTOINE de HAUTEFORT	X	Raymonde d'ABZAC
ARNAUT de HAUTEFORT	X	Catherine de ROGERE
JEAN de HAUTEFORT	X	Marie de la Tour
JEAN II de HAUTEFORT	X	Catherine de CHATANNES
JEANNE de HAUTEFORT	X	Elie de SAINT CHAMANS
JEAN de SAINT CHAMANS	X	Catherine de GENEL
LOUISE de SAINT CHAMANS	X	François de BRUCHARD

(pour la suite voyez notre bulletin n°9 nous arrivons à trois adhérents A.G.B.)

Références : GROUSSET - Histoire des croisades
 TENANT de la TOUR - L'homme et la terre
 ARBELLOT - Les chevaliers limousins.
 Revue : LES AMIS DE LASTOURS N° 21
 Régine PernoUD - Les hommes .. et les femmes
 au temps des croisades
 H.P. EYDOUX - Les châteaux du soleil.
 Geoffroy de VIGEOIS : B.N. fonds latins
 La gran conquista de Ultramar
 La chanson d'Antioche.
 MORERI - Dictionnaire historique.
 ANSELME - Grands officiers de la couronne.

LE DIVORCE

L'Eglise catholique d'Occident interdit toujours le divorce mais, dans le cas de mésentente entre les époux, permet et même conseille une séparation amiable.

Le divorce entre dans la législation française lorsque l'Assemblée législative déclare que "le mariage est dissoluble par le divorce".

C'est par un des derniers actes de cette assemblée que, le 20.9.1792, l'Etat-Civil devient laïque et que le divorce est autorisé pour trois ensembles de causes:

- 1°) démence, condamnation à une peine afflictive ou infamante, crime, sévices, injures graves, dérèglement notoire des mœurs, abandon de domicile, absence pendant au moins 5 ans sans donner de nouvelles, émigration de l'un des époux,
- 2°) consentement mutuel;
- 3°) incompatibilité d'humeur.

Bientôt le décret du 8 nivose an II (28.12.1793) raccourcit le délai imposé avant remariage. Les décrets des 4 - 9 floréal an II (17-23 avril 1794) légalisent les divorces prononcés avant la loi du 28.9.1792 et admettent de plus, comme cause de divorce, une simple séparation de fait de 6 mois entre les époux.

Pourtant, devant la multiplication des divorces et sous la pression de l'opinion, quelques mesures restrictives sont ensuite prises, telle la prolongation à 6 mois, au lieu de 8 jours, du délai devant séparer le dernier acte de non-conciliation du prononcé du divorce.

Cependant, en 1803, le Code civil réduit considérablement les cas de divorce prévus par la Loi. Avec le retour des Bourbons, la loi du 8.5.1816 abolit le divorce et convertit en demandes de séparation de corps les demandes de divorce, alignant ainsi le Code civil sur le Droit canon.

Il faut attendre la loi du 7.7.1884, dite loi Naquet, pour que soit rétabli le divorce, que la loi du 18.4.1886 complète en rendant la procédure plus facile et plus expéditive.

Quelques années plus tard, la loi du 17.8.1897 prescrit que les actes de naissance porteront, en mention marginale, la date et le lieu du mariage, du divorce ou du remariage de l'intéressé.

Pierre DUPOUY

UNE FAMILLE D'APOTHICAIRES (nouveaux éléments)

Dans les numéros 31 et 32 de notre Bulletin vous avez lu une étude faite à trois (Mme Plat, MM. Douyrou et Dupouy) sur la famille ROCHER qui a donné plusieurs apothicaires à Bordeaux et Bayonne, mais s'allia aussi à d'autres familles dans la même profession, notamment aux PLATON de MARTEL et ANTOINE (de Rauzan).

Notre collègue, Mme GUILHON, nous donne de nouveaux éléments sur ces derniers. Ecoutez-là.

Je peux donner des renseignements sur les PLATON et les ANTOINE. Ma belle-mère, Marie GOURSSIES; épouse GUILHON, étant issue de ces familles, je les ai bien étudiées.

Les PLATON sont originaires de Pujols-sur-Dordogne. Le sac à procès n°1602 (PLATON-CASTAINT, 1624-1688) m'a permis de situer les premiers ancêtres connus. C'est un certain PLATON, notaire au XVIIe dont on ne sait rien. Il a deux fils, Anthoine PLATON, praticien, et Anthoine PLATON, marchand. Le premier achète, en 1643, "la métairie de Martel, à Pujols". De Peyronne JAUMARD il a trois fils, dont Philippe, sieur de MARTEL, qui épouse Marie NAU d'où, entre autres, Charles PLATON de MARTEL (1622-1673) lequel épouse Catherine de SAGES. De cette union naît Charles qui épouse le 21 septembre 1688 Marie ANTHOINE, de Pujols. Ce doit être leur fils Jean, né en 1689, qui épouse Marie ROCHET et dont le mariage fut contesté.

Marie GOURSSIES descendait du deuxième Anthoine PLATON, marchand, époux de Marie TEYTIER, dont la petite-fille, Françoise - épouse en 1654 d'Etienne GOURSSIES, de Bossugan - est la fille de Mondon PLATON, chirurgien, et de Gaillardine MENGUIN, d'Escoussans, épousée en 1608 (Me BARBIER, notaire).

Le Jean PLATON, apothicaire, époux en 1719 de Marie LAVAUD, est probablement de la même branche.

Les ANTHOINE sont encore plus embrouillés : le premier connu, Antoine ANTHOINE, dit "Birailhon", habite Lugasson. Il est fils de Jean ANTHOINE, notaire royal et a épousé Marie SEYRON. Il décède en 1626, après avoir testé devant Me DUCROS. Il nomme ses enfants : Pierre, époux de Marie LAFUGE en 1610, Jean, Marie et Helliès. Nous ne connaissons sûrement que la descendance de Pierre, une de ses petites-filles, Marie ANTHOINE, ayant épousé un DRILHOLE qui est dans le fonds DRILHOLE, aux A.D.

Pour les autres branches, une génération manquant, on ne peut que supputer : on ne peut rattacher sûrement ni Louis ANTHOINE, notaire à Lugasson (1625-1688) époux de Jeanne CHARRON, ni Marie ANTHOINE, épouse de Charles PLATON de MARTEL, ni Pierre ANTHOINE, chirurgien, époux de Marie LAVALLADE, ancêtre de Marie GOURSSIES.

...

On sait seulement qu'ils descendent tous du "Birailhon", se disant tous cousins dans les divers actes consultés.

Mme GUILHON

Bibliographie : Registres paroissiaux de Pujols-sur-Dordogne - Lugasson
Archives de Me DUCROS, notaire à Lugasson
Sac à procès PLATON-CASTAINT
Fonds DRILHOLE Familles 943 - 2 E



Amis lecteurs, si dans vos archives ou au cours de vos recherches vous découvrez d'autres informations sur ces familles, soyez aimables de nous les communiquer.

- 000000000 -



L'APOTHIKAIRE

(Extrait de *La Paroisse des Arts mécaniques*, 1568.)

UN VOYAGE D'AFFAIRES EN 1757
de TOCANE (Périgord) à BORDEAUX

Je dois à l'amabilité de M. LESTIENNE, actuel propriétaire d'une maison où vécurent certains de mes ancêtres périgourds, la communication d'un petit document donnant le détail d'une partie des dépenses engagées par le Sr SIMON, accompagné de son neveu le Sr Pierre VARRAILHON, pour se rendre de TOCANE (Périgord) à BORDEAUX, en 1757.

Le document: simple feuillet de papier de 19cm x 29cm, plié en 4, sur lequel ont été consignées non seulement recto-verso pour une moitié, mais aussi en travers pour l'autre, les dépenses, de manière un peu désordonnée, le tout accompagné d'additions permettant de contrôler l'exactitude des sommes portées. Les comptes du Sr SIMON figurent sur une face, ceux de son neveu sur l'autre.

Les voyageurs: Le Sr Jean SIMON, fils d'autre Jean et de Sicarie POUMEYROL, demeurait à La Gorce, TOCANE. Il est dit praticien dans les divers actes le concernant; il faisait donc métier de procéder en justice pour tous ceux qui le lui demandaient .. et la chose était courante alors. Son neveu, qui l'accompagnait, était fils de Sr Guillaume VARRAILHON, Sr du Parc, notaire royal. Jean SIMON, comme Guillaume VARRAILHON, sont mes ancêtres.

Motif du voyage: Une instance, pendante devant le Parlement de BORDEAUX, avait pris naissance par exploit du 3.7.1722 opposant les nombreux tenanciers de La Gorce, TOCANE, au marquis de FAYOLLE, Sgr du lieu, au sujet des prétentions de celui-ci en matière de rentes dues pour les terres en cause. Ces tenanciers tendaient à obtenir que l'on revienne au bail à cens de ... 1484 (près de 3 siècles avant!). De guerre lasse, devant la lenteur de l'évolution de ce procès, la plus grande partie des réclamants avait accepté une sentence rendue contre eux par le Sénéchal du Périgord le 30.8.1756. Seuls restaient en lutte Jean SIMON et Guillaume VARRAILHON qui refusaient notamment une reconnaissance de 1640 et maintenaient que les rentes devaient être ramenées à ce qu'elles étaient en 1484, soit: 20 sols tournois

12 boisseaux froment)) mesure de TOCANE
8 boisseaux avoine)	
1 paire de gellines		
6 deniers d'acapte		

le Sr de FAYOLLE devant leur laisser le pré appelé L'Estang et leur restituer les fruits depuis ... 1700.

Le marquis de FAYOLLE, vous pensez-bien, ne manquait pas d'arguments ni de preuves (notamment une

reconnaissance du 31.5.1447!). C'est pour défendre leur cause - qu'ils perdirent d'ailleurs par arrêt du Parlement de BORDEAUX du 20.3.1760 - que mes ancêtres avaient pris un avocat à BORDEAUX et c'est pour le consulter qu'ils entreprirent ce voyage.

Le voyage: Nos deux hommes quittent TOCANE à cheval dans le courant du mois d'août 1757 sans que j'en connaisse la date exacte. Ils cheminent le long de la Dronne jusqu'à St-MEARD (la carte de Cassini mentionne St-MEDARD sur Dronne) où le Sr SIMON dépense, pour eux et leurs chevaux 1L 4s

Ils s'enfoncent ensuite dans le pays par des chemins de traverse qui les conduisent à SIO-RAC. Le 26.8 avant d'atteindre LIBOURNE, le Sr VARRAILHON paie "au Pigeoux (s'agit-il d'un homme ou d'un lieu?) pour passer l'eau" 2s

Arrivés à LIBOURNE, ils descendent chez le Sr BARTHELEMY auquel le même VARRAILHON fait ferrer son cheval d'un "fer neuf" pour leur déjeuner revient, avec l'avoine des chevaux, à 7s

Ils soupent et dorment pour 8s

Laissant leurs montures, ils embarquent, le 27.8 sur la cavernière, bateau qui les conduit de LIBOURNE à CAVERNES, leur permettant ainsi de passer de la rive droite à la rive gauche de la Dordogne qu'aucun pont ne franchissait alors dans cette zone et d'atteindre la route la plus courte en direction de LORMONT. Le passage coûte à chacun d'eux 5s

A CAVERNES ils dînent chez Mme MANNAUD pour 1L 2s

Ils louent des chevaux pour se rendre à LORMONT, sur la rive droite de la Garonne 16s

Arrivés à destination ils règlent leur passage à bord du bateau qui les conduit à BORDEAUX 6s

où ils débarquent et logent chez M. Loyal. Le souper qui leur est servi leur coûte:

poisson 10s
 petit pain 6s
 petite bouteille et demie de vin blanc 5s 6d
 et la nuit 6s

Le lendemain 28.8, pour leur déjeuner, ils commandent du vin blanc (supplément) pour le dîner, avec pain, leur coûte 3s 6d

au souper, ils commandent encore 1 bouteille et demie 25s

ils dorment pour 5s 6d

Le 29.8 au déjeuner ils prennent du vin pour 6s

mais, comme il devait leur plaire, ils rajoutent une bouteille et demie 3s 6d

et le pain vaut 5s 6d

encore une nuit à 3s

Durant leur séjour à BORDEAUX ils entrent en contact avec les clercs de leur avocat, Me LAMOTHE, auxquels le Sr SIMON verse 4L 10s

Il faut, maintenant, penser au retour.

Le 30.8 ils règlent leur séjour à M. LOYAL	5L 9s
et déjeunent pour	8s 6d
Ils embarquent sur la cavernière pour LORMONT moyennant chacun	6s
Ils dînent à LORMONT chez M. TALIS pour	14s 6d
prennent le bateau qui les conduira à LIBOURNE via CAVERNES, soit pour chacun	9s 6d
Ils soupent à CAVERNES chez Mme MANNAUD pour	22s
A CAVERNES Pierre VARRAILHON paie "tabat", soit	2s 6d
Le 31.8, à LIBOURNE, ils descendent chez M. GAYRAL et retrouvent leurs chevaux	
Pierre VARRAILHON lui paie sa quote-part	3L
Jean SIMON la sienne	4L 10s
Ils règlent au Sr BARTHELEMY les dépenses faites avec le Sr BEAUDOIN, de St-Sulpice, soit	
pour Jean SIMON	2s 6d
pour Pierre VARRAILHON	3s 6d
Jean SIMON paie à son tour "tabat"	2s 6d

Là s'achève le détail des frais exposés au cours de ce voyage. Le retour à TOCANE, sans doute par le même chemin qu'à l'aller, n'a fait l'objet d'aucun relevé qui me soit parvenu.

Le document que je viens de vous présenter n'a certes rien d'historique, mais j'ai trouvé curieux que, par le plus grand des hasards cet aide-mémoire, nullement destiné à la postérité, soit parvenu entre les mains d'un lointain descendant alors que tant de pièces de bien plus grand intérêt ont disparu à jamais.

Encore ne dois-je pas me montrer amer puisque, grâce à l'amabilité de M. LESTIENNE j'ai pu prendre connaissance d'actes concernant mes...ancêtres, dressés par Me EYMER, dont aucune trace n'est conservée aux A.D.24, comme si l'étude n'avait jamais existé.

Combien de documents dorment ainsi chez des particuliers! Il faut souhaiter qu'ils aient, comme celui-ci, la chance d'être intelligemment conservés, mais aussi communiqués.

Pierre DUPOUY

NOS COLLEGUES NOUS FONT PART:

- France SEYRES, de la naissance, le 1.11.1992, de sa petite-fille Pénélope
- Jean et Arlette ATTANE, du mariage, le 19.9.92, de leur petit-fils Stéphane avec Caroline COUCHET
- Marthe CASTELNAU, de la naissance, le 10.6.1992, de son petit-fils Arnaud HUREL

Nous partageons leur joie.

LISTE ECLAIR DE MADAME F A U G E R E née A N D R O N Georgette

épouse De MONSIEUR F A U G E R E Jean-André , adhérent N° 317 .

(Département de la Gironde)

ANDRON	1695	1927	ST-MEDARD en JALLES LE PIAN-MEDOC LE TAILLAN SAUMOS	EYQUEM FAYOU	1660 1700 1690	STE-HELENE GISSAC MEDOC ST LAURENT MEDOC LE TEMPLE MEDOC
BACQUEY	1690	1827	LE TEMPLE-MEDOC	FERRON	1664	MOULIS
BARTELOT		1703	LE TAILLAN	FOURTHON	1630	1702
BAULE	1661	1832	ST-MEDARD en J. LE PIAN-MEDOC SALAUNES AVENSAN	GOURDON	1665	1720
BEAUBOIS	1667	1708	SALAUNES	GUILHEM	1640	1674
BERNADA	1645	1906	CARCANS ST-LAURENT MEDOC LE TEMPLE-MEDOC SAUMOS STE HELENE	GUILLEMOT	1665	1731
BERNEDE	1651	1743	ST LAURENT MEDOC GISSAC MEDOC MOULIS	GUITTARD	1680	1680
BON	1646	1756	MOULIS CARCANS CARCANS	HOSTENS	1679	1739
BOUEY	1640	1736	CARCANS	HOSTENS	1640	1693
CAMBELL	1700	1745	LACANAU MEDOC	HUGON	1600	1683
CARMANAC	1660	1757	SALAUNES BRACH	JANNIN	1630	1784
CASTAING	1670	1737	LACANAU MEDOC	JOLIBERT	1668	1869
CONSTANTIN	1620	1741	SALAUNES	LAGRAVE	1611	1715
CRUGHON	1675	1811	CARCANS GISSAC MEDOC LACANAU MEDOC	LALANDE	1648	1667
DANIAS	1650	1804	ST TRELODY ST LAURENT MEDOC STE HELENE	LAPORTE	1705	1741
DELAGE	1619	1691	AVENSAN ST AUBIN MEDOC	MALEYRAN	1645	1844
DELOUT	1679	1785	SAUMOS STE HELENE	MALEYRAN	1647	1707
DENIGES	1609	1660	SALAUNES	MAYNIEU	1680	1730
DERIS	1683	1786	LE TAILLAN	MEYRE	1640	1760
DESBATS	1642	1749	LE TAILLAN ST MEDARD en J.	MOULLEAU	1650	1715
DOURNEAU	1680	1786	LE PORGE	ORNON	1650	1700
DUBET	1700	1751	LE PORGE SAUMOS	PALET	1659	1720
DUBOS	1642	1738	AVENSAN MOULIS	PELON	1645	1756
DUBOSQ	1686	1762	LE PIAN MEDOC MARGAUX	PENCHAT	1670	1766
DUBOURDIEU	1708	1773	LE TAILLAN	PETIT	1650	1730
DUCAU		1680	STE HELENE	PLASMONDON	1645	1701
DUMAS	1715	1739	LE TAILLAN BORDEAUX	POUJEAUX	1645	1698
BOUSCAUT	1671	1708	LEGE	RAMBAUT	1629	1725
				RAYMOND	1635	1739
				RAYMOND	1698	1750
				RAYMOND	1685	1732
				ROUX	1650	1729
				SEGUIN	1631	1706
				SIBADEY	1668	1780
				SIMEON	1690	1690
				TEYSSIER	1663	1725
				VICNEAU	1680	1725
						STE HELENE LISTRAC

DEPARTEMENT DES LANDES .

CHEVRAC	-	1802	ST JULIEN EN BORN
DOURTHE	-	1828	ST JULIEN EN BORN
PAON	-	1803	ST JULIEN EN BORN
PO	-	1803	ST JULIEN EN BORN
PICAT	-	1803	ST PAUL EN BORN

DEPARTEMENT DU MAIN E T LOIRE .

ALLARD	-	I726	ANGERS
BESNARD	-	I750	ST LAMBERT DES LEVEES
BIGNON	-	I740	ANGERS
BRUNEAU	I73I	I8I4	ANGERS
BRUNET	-	I740	ANGERS
CHOUTEAU	-	I756	ANGERS
GAIGNER	-	I73I	ANGERS
GUERINEAU	-	I750	ST LAMBERT DES LEVEES
JUMEAU	-	I750	ST LAMBERT DES LEVEES
LAMBERT	I742	I808	FONTAINE-GUERIN ST LAMBERT DES LEVEES LONGUE
LORY	I727	I749	ANGERS

E S P A G N E

=====

AGORRETA	(de)	-	I803	ZUBIRI	Province de NAVARRE
ARDANAZ	(de)	-	I802	EGUES	" "
IRIGOYEN	(de)	-	I800	ECHALAR	" "
OROZ	(de)	-	I800	GALDARUZ	" "
SANSBERRO	(de)	I834	I947	ARIZCUN	" "
URDANIZ	(de)	-	I803	ZUBIRI	" "
VIDEGAIN	(de)	-	I803	EGUES	" "



Le CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES DES FAMILLES AUVERGNO-BERRIGHONNES nous communique le tout début de l'annuaire qu'il prépare à partir des patronymes étudiés par ses adhérents:

PATRONYME	DEBU	FIN	G	DE	NOM-DE-LIEU	ADHE	PA
BARDON	1851	1907	1	33	Libourne, Bordeaux	I	61
BERTAUD	1784	1939	5	33	Blaye, Bordeaux, Cadillac	I	61
BERTEAU	1789		1	33	Cars	I	61
CHEMIOUX	1815	1892	1	33	Listrac	I	61
DISSARD	1885	1953	1	33	Pauillac	I	61



12ème Congrès national de Généalogie
VICHY du 20 au 23 mai 1993

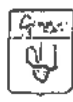
Nous informons nos adhérents qu'une documentation complète sur cette manifestation est à leur disposition au siège des A.G.B.

cousins à Saint-Loubès

ROUX VINCENT X ST LOUBES en 1645 AVEC **LAFON** MARIE



AMITIÉS GÉNÉALOGIQUES BORDELAISES
ANTENNE ST LOUBÈS





Marie-Christine
LAURENCEAU (suite)

Saint Estèphe.

Estè, est la traduction régionale d'Etienne. Forme qu'on trouve dans le sud-ouest, en Charente et en Dordogne, et qu'on retrouve dans le sud-est, sous la variante, Estève, dans les Pyrénées orientales, et dans les basses Pyrénées.

Les anciens registres, font mention d'enfants baptisés sous le nom d'Estef, jusqu'au XVI^e siècle.

Cependant, à travers les siècles, des déformations en modifièrent l'orthographe. C'est ainsi, qu'on trouve dans des documents du XVII^e siècle: Saint-Eustèphe de Calomnez, (Saint-Estèphe de Calon).

Quoiqu'il en soit, Estef découle du nom grec Stephanos; nom qui signifie: "Celui qui porte la couronne." (Sous entendu, la couronne de laurier des vainqueurs.)

L'évolution du nom donna les formes suivantes:

- 1) Stéphane
- 2) Estef et Estève, qui devinrent Estienne, puis finalement Etienne, le "S", ayant disparu;
- 3) Steve et Steven en anglais.

Saint Etienne fut le protomartyr, le premier de tous les martyrs. Les Actes des Apôtres, racontent comment les douze en firent le premier des diacres, et comment étant allé porter la parole de Dieu devant le grand-prêtre, il fut entraîné hors de la ville et lapidé.

Extrait des Actes des Apôtres.

"En ces jours là, le nombre des disciples augmentait, et les Hellenistes (juifs qui se distinguaient des Hébreux par le fait qu'ils parlaient le grec), se mirent à récriminer contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient oubliées dans le service quotidien. Les douze convoquèrent alors l'assemblée plénière des disciples et dirent: "Il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu, pour le service des tables. Cherchez plutôt parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis d'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cette fonction. Quand à nous, nous continuerons à assurer la prière et le service de la Parole." Cette proposition fut agréée par toute l'assemblée: on choisit Etienne, un homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas; on les présenta aux Apôtres, on pria et on leur imposa les mains."

SELECTION DU LECTEUR

Anne-Marie BROUSSE

LES REGISTRES DE FISCALITE DE L'ANCIEN REGIME

Les impôts ont toujours existé ! Des registres étaient donc tenus et on y trouve parfois de précieux renseignements de filiations. D'où, intérêt pour les généalogistes.

Comme aujourd'hui, deux types d'impôts: directs et indirects.

Catherine RAS qui s'est inspirée d'un article paru dans "Généalogie Lorraine" n° 73 explique ce qu'étaient: les aides, les décimes, la capitation, l'impôt sur le revenu net, ceci pour les impôts directs.

Et pour les impôts indirects: les traites, les régies, la gabelle, les tabacs, les postes et messageries, les péages.

Aux Archives Départementales, Série C.

Touraine Généalogie 4ème trimestre 1991 n° 8 p. 260

CALENDRIERS

Jacques VISTE termine ici, dans une troisième partie, son étude des divers calendriers.

Il traite du calendrier républicain, des comptes particuliers (dans le domaine scientifique), des calendriers Maya (que ceux qui les rencontrent se fassent connaître) du calendrier positiviste inventé par Auguste COMTE en 1849, et du calendrier universel.

Pour ceux qui ont le temps de se plonger dans tous ces chiffres.

Stemma (Ile de France) 4ème trimestre 1991 n° 52 p.1135

RECHERCHES CHEZ LES PROTESTANTS

Elles ne sont pas faciles car la Réforme au XVI^e siècle donna naissance à :

- l'église de la confession d'Augsbourg avec Luther
- l'église réformée sous l'impulsion de Calvin.

Pour la première, il existe, en Alsace-Lorraine des séries continues de registres paroissiaux luthériens jusqu'en 1792.

Pour la religion de Calvin (R.P.R. : Religion Prétendue Réformée), l'édit d'Ecouen proscrivit ce nouveau culte. Il fut autorisé, dans les campagnes, par l'édit de tolérance en 1562. Puis, totale liberté par l'édit de Nantes (1598). Enfin, nouvelles persécutions à la mort de Mazarin et, par l'édit de Fontainebleau, révocation de l'édit de Nantes.

Compte tenu de cette histoire mouvementée l'état-civil ne comporte que :

- les registre B.M.S. entre 1559 et 1685
- les registres du désert
- les déclarations de décès de 1737 à 1787
- les registres B.M.S. de 1787 à 1792

D'autres documents, énumérés dans l'article peuvent aussi aider aux recherches.

Cercle Généalogique Vendéen Décembre 1991 n° 45 p. 152

LA VIE DE NOS ANCESTRÉS - LE XV^e SIÈCLE

Une véritable Somme en 39 pages, avec illustrations, de tout ce qui concerne le XV^e siècle : histoire (Jeanne d'Arc), économie, population, justice, hygiène et santé, beauté et mode, métiers, les villes, la vie de la rue, transports-et voyages, alimentation, produits, repas, ameublement, beaux-arts, " presse ", jeux et fêtes, écoles et universités, médecine, grands explorateurs, inventions, grandes calamités, faits divers.

Très, très intéressant. Félicitations à ceux qui ont contribué à ces annales.

Club Sportif et Artistique de l'E.T.C. de l'Armement
Section Généalogie Janvier 1992 n° 10 p.11

TABLES des MARIAGES d'ILLE et VILAINE

Le Cercle Généalogique d'Ille et Vilaine réalise progressivement l'édition des tables de mariages.

Cinq volumes sont déjà sortis :

- Ville de RENNES - 1793 à 1892 - 350 pages
- District de VITRE - 1793 à 1869 - 320 pages
- District RENNES-NORD - 1793 à 1892 - 353 pages
- District RENNES-SUD - 1793 à 1892 - 312 pages
- District de FOUGERES -1773 à 1875 - 483 pages

Pour adresse et prix voir :

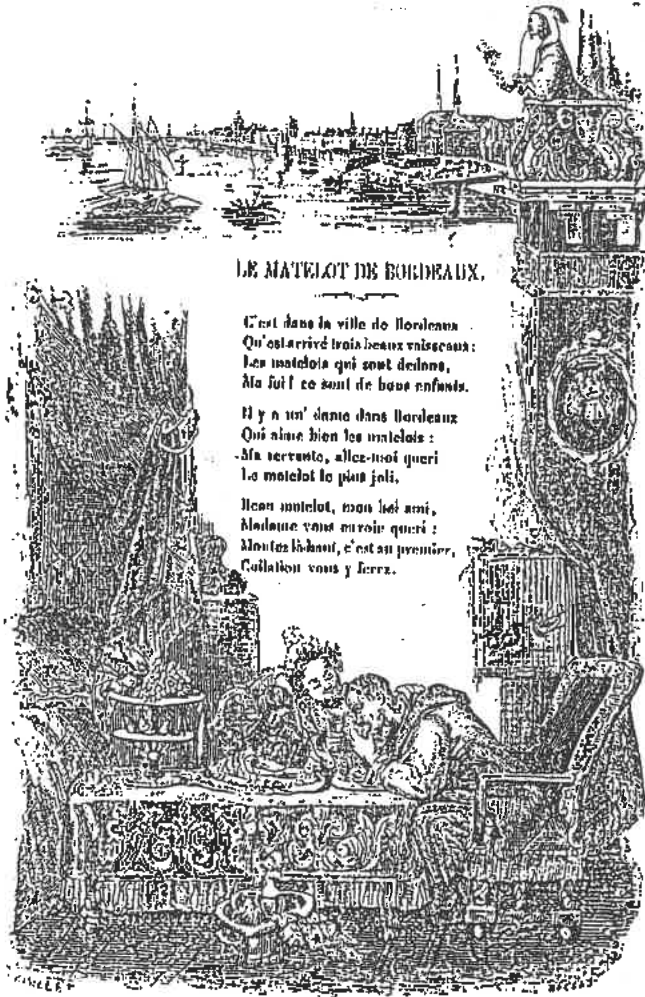
CERCLE GENEALOGIQUE d'ILLE et VILAINE " RACINES 35 "
n° 21 - 1er trim. 1992 p. 39



CEUX QUI ARRIVAIENT D'ITALIE

L'Association "Ancêtres italiens" a entrepris le recensement des personnes qui, natives d'Italie, figurent dans les actes français, qu'il s'agisse de l'Etat-Civil, des registres paroissiaux, des actes notariaux ou autres, de l'origine jusqu'en 1840 environ. Pour mener à bien ce travail elle nous demande de lui signaler les actes rencontrés lors de nos dépouillements.

Nous nous tournons donc vers vous afin que vous nous communiquiez de telles informations. En retour "Ancêtres italiens" nous fournira une liste des villes italiennes, bien orthographiées, avec indication de la province dont elles dépendent actuellement, document qui sera à votre disposition, dès réception, au siège des AGB.



LE MATELOT DE BORDEAUX.

C'est dans la ville de Bordeaux
 Qu'est arrivé trois beaux vaisseaux :
 Les matelots qui sont dedans,
 Ma foi ce sont de bons enfants.

Il y a un' dame dans Bordeaux
 Qui aime bien les matelots :
 Ma serrante, allez-moi queri
 Le matelot le plus joli.

Beau matelot, mon bel ami,
 Me laissez-vous en voir queri :
 Montez là-haut, c'est au premier,
 Collation vous y ferez.

La collation a duré
 Trois jours, trois nuits sans décessé,
 Mais, au bout des trois jours passés,
 Le matelot s'est ennuyé.

Le matelot s'est ennuyé ;
 Par la fenêtre a regardé :
 Madam', donnez-moi mon congé.
 Il fait beau temps, j'veux m'en aller.

Beau matelot, si tu l'en vas,
 Mal de moi tu parleras ;
 Tiens, voilà cent écus comptés,
 Sera pour boire à ma santé.

Le matelot en s'en allant
 Fit rencontre du président :
 Beau président, beau président,
 Je suis satisfait et content.

Beau matelot, mon bel ami,
 Répète-moi ce que l'as dit :
 Monsieur, je dis qu'il fait beau temps
 Pour aller sur la mer voguant.

Le matelot dans son vaisseau
 S'mit à chanter des airs nouveaux :
 Vivent les dames de Bordeaux,
 Qui aiment bien les matelots !

1155

Allegretto. 5/8

CHANT.
 C'est dans la vil-le de Bor-deaux Qu'est ar-ri-vé trois
 beaux vais-seaux... C'est dans la vil-le de Bor-deaux Qu'est ar-ri-ré trois
 beaux vais-seaux, Les ma-te-lots qui sont de-dans

PIANO.
 p

1^{re} volta. 2^{re} volta. COUPLET 5/8
 Ce sont, ma foi, de bons en-fants. Les ma-te-lots. Y a un'
 dans, Ce sont, ma foi, de bons en-fants. -fants.

Fin.

Andante un poco allegro. 5/8

CHANT
 1^{re} fois. C'est dans la vil-le de Bor-
 2^e fois. -deux Qu'est ar-ri-vé trois beaux vais-
 -seaux. Les ma-te-lots qui sont de-
 -dans.

PIANO.
 Dolce. dolce. p^{ed.} dolce.

1^{re} volta. 2^e volta. 5/8
 dans, Ce sont, ma foi, de bons en-fants. -fants.

Fin.

LA MORT D'UN PATRON DE BATEAU
SUR LA GARONNE, EN 1825

Toute la petite ville de MACAU, en Médoc, se prépare à fêter Noël en ce 24 décembre 1825 lorsque, à 8h du matin, le Sr VIDEAU, adjoint au maire, agissant en tant qu'officier de police judiciaire, reçoit le Sr CAMUS, maître de bateaux du port, habitant de la commune. Ce dernier, très affligé, fait une déclaration dont procès-verbal est immédiatement dressé. La précision de ce document me permet de reconstituer, pour vous, les faits dramatiques qui viennent d'endeuiller MACAU.

Me CAMUS a été pressenti par la dame FONTANS, de la Palu de MACAU pour "charger de l'oeuvre" - c'est à dire prendre un chargement - à l'écluse dite de Bécassin, commune de BLANQUEFORT et le faire transporter chez elle. Pour ce faire, il a pris contact avec un ancien marin du port de SOUSSANS, Raymond BIGE, âgé de 59 ans, qui y demeure d'ailleurs, lequel conduira un bateau à voiles, aidé par Jean MICHEL, jeune matelot et Pierre ROUSSEAU, préfaiteur que la dame FONTANS a désigné à cet effet.

Comme il ne fait pas chaud dans la journée du 22 décembre Raymond BIGE porte sur le corps un gilet de laine brochée et une chemise de coton bleue fermée au col par une lie, puis un petit gilet sans manches. Sur un pantalon de printanière bleu il en enfle un second bleu et blanc. Enfin il revêt une capote noirâtre à parements, bordée de lie noire et se coiffe d'un bonnet de coton à lisière bleue et blanche.

Après avoir conduit le bateau à destination et l'avoir chargé, Raymond BIGE, empêché par le brouillard qui rend toute navigation impossible sur le fleuve, doit attendre la marée descendante suivante, la nuit du 23 au 24, pour amorcer son retour. Arrivé au niveau du peyrat de M. MAURET, entre 5 et 6 heures du matin, par un fort vent de N.O., BIGE seul à la barre, donc à l'arrière de l'embarcation, doit "courir sa bordée au large et virer de bord pour revenir vers la terre".

Il gouverne debout, enveloppé dans sa grande capote alors qu'il "vente gros vent". Au moment de virer de bord, à "l'escore du Sable", une forte risée s'abat sur le bateau, le fait brusquement pencher, provoquant une rude secousse qui effraie ROUSSEAU, lequel se hâte de quitter la tillie où il était couché.

Soulevant l'écoutille il entend, venant du fleuve, une voix criant de jeter un cordage, ce qu'il s'empresse de faire en même temps que le jeune MICHEL. BIGE n'ayant pas pu saisir la corde, nos deux hommes se précipitent dans le canot pour le secourir.

Après un trajet pénible, dominés par les vagues, la rapidité du courant et gênés par l'obscurité, ils ne parviennent pas à découvrir BIGE. A-t-il été victime d'un brusque mouvement de la barre qu'il n'était peut-être pas en position de maîtriser ou a-t-il glissé en poussant celle-ci de toutes ses forces dans le cadre de sa manoeuvre? Nous ne le saurons jamais.

Au milieu des vagues le bateau désemparé est jeté à la terre "vers le point du jour, près du peyrat Mauret". Le corps du malheureux BIGE, qui laissait une veuve, ne sera rendu par le fleuve que le 1er février suivant, au peyrat de MACAU.

Identifié par BORDEAUX fils, tailleur d'habits et Etienne BOUSCARRUT, matelot des douanes, comme aussi par bien d'autres habitants, il sera inhumé le même jour par les marins du port "ayant sollicité la faveur de lui rendre les honneurs de la sépulture".

Archives municipales de MACAU - 33

Communiqué par Pierre DUPOUY

Maître de bateaux: propriétaire de plusieurs embarcations

BLANQUEFORT - 33 est en amont de MACAU et SOUSSANS en aval

Prixfaiteur: terme local, homme travaillant à forfait

Peyrat: terme local, plan incliné pavé ou dallé permettant d'accéder à la rive, depuis le fleuve, quel que soit le niveau de l'eau

Barre: levier horizontal fixé à la mèche du gouvernail et servant à l'orienter

Courir sa bordée: louvoyer

Risée: brise soudaine et momentanée

Tille: portion de pont formant une petite cabane à l'avant ou à l'arrière d'une petite embarcation non pontée

Ecoutille: ouverture pratiquée, dans le cas qui nous intéresse, dans la tille, en permettant l'accès

Canot: petite embarcation légère, à la remorque du bateau

*De nos jours les gens de bien nous avons eu de la peine pour
 l'oublier pour y avoir connu au berceau, lequel est le signe de la
 fils de nos Camus, le Breton, Nos par le fait de l'oublier pour
 fait à Macau et au moment de la fin de la guerre.
 Jean Camus
 Pierre Dubouy*

Nous nous plaignons de réduire la vitesse a 50 klm heure, dans les agglomérations; à SAINT HILAIRE, en 1920, la vitesse était a ... 10 klm heure !
Communiqué par Mr DESRENTES

(Circulation des Automobiles, Camions-Automobiles, Sec. Card, Motocyclettes, et Bicyclettes.

Monsieur Maire de la Commune de Saint-Hilaire-Vill.

Vu l'article 24 du décret du 10 mars 1899, portant règlement relatif a la Circulation de Automobiles, Camions Automobiles, Sec. Card, Motocyclettes, Bicyclettes, la loi du 5 avril 1884 et l'article 47, 48-49 du Code Pénal.

En raison des tourments exposés et dangereux qui existent dans la traversée du bourg de St-Hilaire-Vill. sur la Route Nationale N° 138, et la Route Départementale N° 5, afin d'éviter des accidents qui pourraient être causés par la vitesse excessive des véhicules ci-dessus nommés.

Arrêté

Art. 1^{er} - Les Automobiles, Camions-Automobiles, Sec. Card, Motocyclettes et Bicyclettes, ne pourront circuler dans la traversée du bourg de St-Hilaire-Vill. à une vitesse de plus de Dix Kilomètres à l'heure.

Art. 2 - Les Contraventions au présent arrêté seront constatées par des Procès-Verbaux, Le Gardien-Champêtre et la Gendarmerie, sous-Charge, chacun en ce qui les concerne, de assurer l'exécution du présent Arrêté.

Mairie de Saint-Hilaire-Vill. le 22 novembre 1920

Vu,
Fait le 3 décembre 1920
Le Préfet.



LA BIENHEUREUSE JEHANNE DE LESTONNAC

Les lignes qui suivent ont été écrites par les bollandistes belges, qui sont spécialistes des recherches généalogiques pour les études relatives aux béatifications et aux canonisations.

La famille de LESTONNAC, d'origine bordelaise, semble avoir pris son nom du hameau de Lestonnat situé dans la commune de Caudéran.

Elle occupait au 15^{ème} siècle une place distinguée dans la haute bourgeoisie, et prit rang au 16^{ème} siècle parmi la principale noblesse du Pays. La filiation suivie à partir de 1349 est établie sur des titres authentiques déposés aux Archives Départementales de la Gironde et Municipales de Bordeaux. Il suffit de remonter au trisaïeul de la bienheureuse Jeanne de LESTONNAC.

1°/ Guilhem de LESTONNAC est appelé dans un acte de 1486 "honorabilis vir Gillelmus de LESTONNAC mercatore". Il épouse Guillemette de BOURDIEU qui lui donne 4 fils et 2 filles. Le second fils est :

2°/ Bernard de LESTONNAC, qui épouse Ysabe de FANNYSOLLES. Ils ont 1 fille et 3 fils, dont le dernier est :

3°/ Arnaut de LESTONNAC, qui afferme en 1528 la maison noble du Parc ou d'Espagne qu'il achète en 1543. Il épouse en premières noces Marie de PONTAC, et en secondes noces Jacqueline de PICHON. Du premier lit il a un fils Guilhem, condamné à mort en 1548, qui n'eut qu'1 fils, mort sans postérité, et une fille, Jacqueline de LESTONNAC, qui épousa Pierre de PICHON. Il laissa du second lit 4 fils et 1 fille, dont :

4°/ Richard de LESTONNAC, qui exerça pendant 30 ans (1555-1583) la charge de Conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux. Il avait épousé le 5 mai 1555 Jehanne EYQUEM de MONTAIGNE, fille de Pierre EYQUEM, Maire de Bordeaux, et d'Antoinette de LOUPPES. Richard de LESTONNAC eut pour enfants :

- Jehanne de LESTONNAC, la bienheureuse, fondatrice de l'ordre de Notre Dame,
- Guy de LESTONNAC, sans postérité,
- Roger de LESTONNAC, entré dans la Compagnie de Jésus (Jésuites) en 1589, mort en 1631,
- Françoise de LESTONNAC, épouse du seigneur de PARDAILLAN,
- Jacqueline de LESTONNAC, épouse de Ogier de CURSOL.

DESCENDANCE DE JEHANNE DE LESTONNAC

Jehanne de LESTONNAC a épousé Gaston de MONTFERRAND 2^{ème} du nom, fils de Jean de MONTFERRAND. Elle a eu 3 enfants morts au berceau, puis François, dont descendance, Marthe et Madeleine, religieuses d'abord à l'Annonciade puis de Notre Dame, ordre fondé par leur mère, puis Jeanne.

François de MONTFERRAND 5^{ème} du nom épouse Marguerite de CAZALIS, fille de Bernard de CAZALIS et Marguerite BLANC de SÉGUIN. Ils ont 4 enfants, deux religieuses, Jeanne et Françoise, Guy et Bernard.

Bernard de MONTFERRAND, marquis de Landiras en 1651 et premier baron de Guyenne en 1660, épouse Catherine de PONTAC. Ils ont 4 enfants, Joseph François, mort sans enfant, Léon, dont descendance, Marie Catherine, religieuse, et Louise, célibataire.

Léon de MONTFERRAND, grand Sénéchal de Guyenne en 1698, meurt le 6 mai 1717. Il laisse de sa seconde femme Catherine de MESLON : François Armand (1704-1761), Marie Catherine épouse de François de BRASSIER, Henriette Catherine Louise, religieuse au couvent de Paravin, Marie Catherine, religieuse de Notre Dame, supérieure de la maison de Bordeaux en 1712.

François Armand de MONTFERRAND laissait à sa mort pour héritiers ses neveux François-Armand et Etienne de BRASSIER, à qui il légua le marquisat de Landiras avec le titre de 1^{er} baron de Guyenne, qui entrèrent dans la maison de La ROQUE de BUDOS, puis dans celle des barons de BRIVAZAC.

d'après Georges SANSON

(communiqué par Mr Xavier HESSEL)

APPEL DES COTISATIONS

POUR 1993

La fin de l'année approche et avec elle, vient le moment de renouveler votre cotisation aux A.G.B. Je préfère lancer cet appel dès maintenant, persuadée que vous aurez à coeur de faciliter ma tâche. D'avance je vous en remercie.

NOUS AVONS BESOIN D'AIDE

Les A.G.B. poursuivent, vous le savez, différents travaux, aussi longs les uns que les autres: saisie, en vue de leur édition, des embarquements à BORDEAUX au XVIIIème siècle relevés par plusieurs de nos collègues, constitution d'un fichier informatisé des noms étudiés par vous tous et bientôt aussi la publication des mariages transcrits des registres paroissiaux prenant pour base les remarquables tableaux auxquels nombre d'entre vous ont travaillé. A cela s'ajoute la correspondance de tous les jours et la confection de votre Bulletin.

Les membres du Conseil d'Administration ne suffisent pas à ces diverses besognes. Nous avons besoin de renfort.

Il ne s'agit pas de travailler à temps plein mais d'accepter de consacrer quelques heures par mois ou par semaine, soit pour taper à la machine, soit pour faire du classement, soit encore pour saisir sur ordinateur ce que l'on appelle en jargon informatique "au kilomètre". Que ceux ou celles qui veulent participer à la vie de notre ASSOCIATION, à la vie du groupe d'amis que nous formons, se manifestent. Nous ne refusons aucune bonne volonté, croyez-le!

GENEALOGIES RAPIDES

Vous avez souvent lu, dans les colonnes de votre Bulletin, les généalogies rapides communiquées par certains d'entre vous. Avez-vous pensé à nous adresser la vôtre pour que nous la fassions paraître?

Ceci devient d'autant plus d'actualité que nous avons l'ambition de présenter, à l'occasion du Congrès national de Généalogie de VICHY en mai 1993, un corpus des patronymes que vous étudiez. Ce sera un moyen pour chacun d'entre nous de découvrir de nouveaux liens de cousinage et peut-être aussi de résoudre quelques difficultés auxquelles nous nous heurtons.

Je n'ai pas besoin de vous réexpliquer ce qu'est une généalogie rapide. Il suffit que vous repreniez un des derniers numéros du Bulletin pour y trouver des exemples.

Ne soyez surtout pas complexé si votre "liste" n'est pas très longue. Ce sera toujours un apport précieux pour quelqu'un.

L'essentiel, dans ce domaine comme dans bien d'autres, est de participer à une oeuvre commune qui devra, j'en suis certain, recevoir de nombreuses suites, preuves de l'intérêt d'un tel travail.

UN CURE HUMORISTE

Sur le registre paroissial de St-GERMAIN DE GRAHOUX (de Graves actuellement) entre deux relevés de dépenses de la paroisse, se trouve la relation d'un évènement de l'époque, dont je laisse à chacun le plaisir de goûter l'humour.

"En 1745, quand le duc de Cumberland fils naturel du roy d'Angleterre partit de la Haye (La Hay) pour commander l'armée des alliés il assura les Etats qu'il mangerait plutôt ses bottes en salade plutôt que de laisser prendre tournoy aux français, comme les médecins du roy croient que ce prince est homme de parole ils ont jugé à propos pour guérir l'indigestion qu'une telle salade luy a pu causer de luy envoyer la recepte suivante"

Savoir deux onces de beaume de prusse un petit pain de sardaigne 2 onces de cole de gan letout infusé dans dix bouteilles deau de la reine de hongrie. Ensuite prendre cette tisane d'heure en heure dans une tasse de porcelaine de fontenoy et dès que le prince commencera à sentir l'effet du remède par la transpiration il ira se coucher dans de draps de toile d'holande les plus fins jusques à parfaite guérison après quoi son altesse royale fera tous ces efforts pour aller à Londres y prendre l'air natal au camp de (Sessines) ?

N.B.

L'orthographe, la ponctuation, les majuscules de l'original ont été respectées.

Communiqué par M.BERRONE
Document A.D. de la Gironde

AVIS DE RECHERCHE EXCEPTIONNEL

Mme Michèle DURANTHON, adhérente du Cercle généalogique du Périgord, venue à BORDEAUX pour y rencontrer des amis généalogistes, avait emporté, pour en discuter, 2 importants dossiers contenant l'un des photocopies d'actes, l'autre des copies manuscrites d'autres documents, le tout renfermé dans un cartable. Sa voiture a été ouverte par des malfaiteurs et le fruit de 4 années de travail a ainsi disparu.

Cette mésaventure pouvant survenir à chacun d'entre nous, il m'a paru logique de vous en faire part et de vous préciser que les familles concernées sont:
DURANTHON - CHEVRIER - DELSUC - LADOIRE - DESMOULINS -
LACHAISE - GOURSEAUD - MASSON - JOUBERT - BERAUD - SENREM
CREPIN - PLATON - BAYLET - BREGEAT - DUNAPT - CROUSEIL -
BASINETTE - LATOURNERIE - RENAUDIE - ...

Si d'aventure vous découvriez tout ou partie de ces documents chez un brocanteur ou ailleurs, veuillez en informer Mme Michèle DURANTHON, "La Forêt" 24460 CHATEAU L'EVEQUE (Tél. 53.04.89.85)

34

COMPTE-RENDU de la SORTIE en LOT-et-GARONNE

le 24 septembre 1992

Non seulement l'A.G.B. reprend ses activités généalogiques, mais elle n'oublie pas ses sorties sympathiques, distrayantes et instructives.

Le 24 septembre nous étions conviés à visiter en Lot-et-Garonne, DURAS et CLAIRAC.

Le CHATEAU de DURAS a une très longue histoire et son aspect général est imposant.

Cette histoire a été marquée principalement, du XIV^e au XVII^e siècles, par Bertrand de Goth, neveu du pape Clément V (le premier pape d'Avignon), le Maréchal de Duras pendant les guerres de religion et les ducs successifs Henri de Durfort 1675, Jean-Baptiste de Durfort 1741, Emmanuel de Durfort 1754.

Mais d'autres grands personnages sont intervenus : Turenne, Jeanne d'Albret et, pendant la Révolution, Isabeau qui en fit détruire une partie et Lakanal qui entreprit la canalisation du Drot.

Ont été supprimés à la Révolution, l'orangerie les jardins à la française et les écuries qui comptaient jusqu'à quatre vingt dix chevaux. Le dernier duc de Duras fut M. de Chastellux.

Acquis par un américain : Victor Hugo Duras, qui n'avait de lien avec l'endroit que l'homonymie de nom (id. pour son prénom) le château tombait en ruines lorsque la commune de Duras l'acheta en 1969 pour 49.000 Frs.

Il fut classé monument historique et les travaux de restauration - très importants - ont été commencés en 1973 et se poursuivent toujours.

La visite comporte deux parties. Une partie avec guide : salle des trois maréchaux, grand puits, salle de la grand charpente, cour intérieure, tour du haut de laquelle - 120 marches- on a une très belle vue, très étendue, sur la plaine environnante.

La seconde partie est un spectacle audiovisuel, très bien conçu, sorte de son et lumière intérieur qui nous fait revivre les personnages qui ont vécu ici.

On passe ainsi, avec décors, effets de lasers fonds sonores et voix, de la grande cuisine au corridor secret, puis à la boulangerie et enfin, dans deux pièces où défile par projections et éclairages l'histoire du château (maquettes successives) et où s'affrontent verbalement les principaux personnages cités plus haut.

C'est vraiment très intéressant.

Le déjeuner fut pris à TONNEINS au restaurant du bowling et tout le monde en fut satisfait.

L'après-midi était consacrée à l'ancienne Abbaye de CLAIRAC, désaffectée, où a été installé un musée d'automates grandeur nature rappelant quelle était la vie des moines qui occupaient les lieux autrefois.

On visite ainsi : la bibliothèque, le scriptorium, le cloître, la cuisine, le fournil, le réfectoire, l'atelier de fabrication de bateaux (gabarres), le cachot, la cave, l'atelier de séchage des pruneaux.

Cette présentation est complétée, d'une manière assez arbitraire, par une série de scènes de petits automates pour enfants, d'une pièce renfermant des maquettes de bateaux célèbres, très intéressantes mais assez mal présentées, d'une scène de fête et d'une autre représentant le mariage du Conte de Beaumont. L'ensemble est hétéroclite et comme conçu pas deux " metteurs en scène " différents, l'un relativement classique et didactique et l'autre, marqué par un certain goût rappelant l'extrême-orient.

On sort de là un peu perplexe.

Le temps, bien calculé, nous permet de visiter l'église de CLAIRAC et, sur le chemin du retour, celle du MAS d'AGENAIS : église St Vincent remarquable par son abside ornée de sculptures et frises de billettes très intéressantes et, à l'intérieur par de nombreux très beaux chapiteaux et un Christ de Rembrandt réputé.

Température très agréable. En résumé une autre bonne excursion que regretteront ceux qui ne sont pas venus.

Un grand merci à Colette ROUX et à Pierre

LABARRE

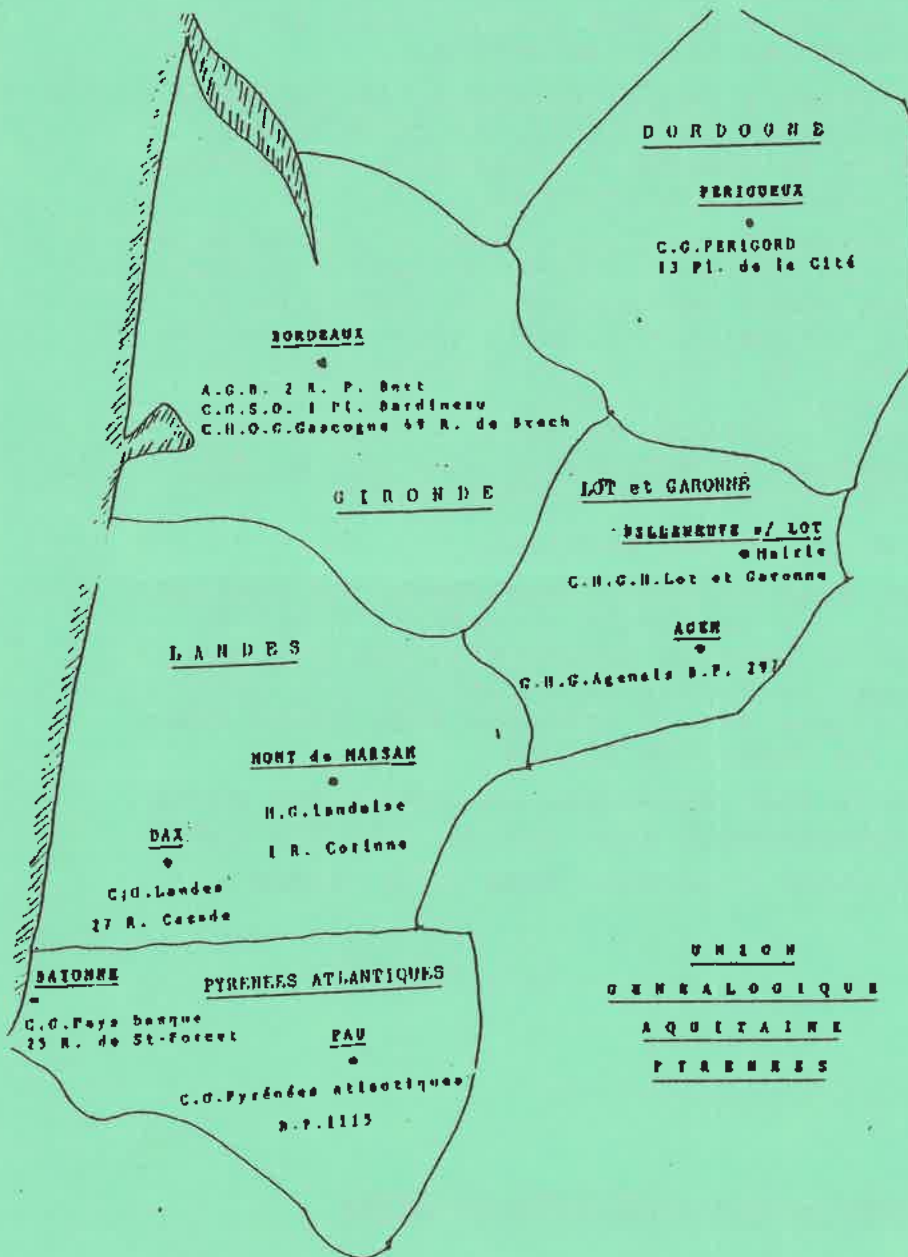
A.M. BROUSSE

UNION GENEALOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES

PRIX 1993

Poursuivant son action l'U.G.A.P. a décidé d'attribuer, en 1993, un Prix destiné à récompenser une étude généalogique ou d'histoire familiale axée principalement sur l'Aquitaine. Les travaux à soumettre à l'examen et au choix du jury devront avoir fait l'objet d'une publication, sinon imprimée, du moins photocopiée. Le Prix sera remis en octobre 1993. Les candidats sont invités à faire parvenir un ou plusieurs exemplaires de leur ouvrage au siège des A.G.B. 2 r. P. Bert 33000 BORDEAUX avant le 31 janvier 1993.

- Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord
Président : Mr ESCLAFFER DE LA RODE
13, place de la Cité 24000 PERIGUEUX



- Cercle Généal. du Sud-Ouest
Président : Mr MASSE
1, Place Bardineau
33000 BORDEAUX
- Amitiés Généal. Bordelaises
Président: Mr DUPOUY
2, rue Paul bert
33000 BORDEAUX
- Club d'Hérald. d'Onomast
et Généal. de Gascogne
Présidente : Mme Régine
PIZZONI
49, rue de Brach
33000 BORDEAUX
- Centre Généalogique des
Landes
Présidente : Me VIGNAU-
LOUS
27, rue de Cazade
40100 DAX
- Histoire et Généalogie
landaise "
Présidente : Mme LAMOTHE
1, rue Corinne
40000 MONT DE MARSAN
- Groupement Héraldique
et Généalogique de
l'Agenais
Président : Mr MUNCH
B.P. 297 - 47007 AGEN
CEDEX
- Cercle Héraldique Généal
historique du Lot-et-
Garonne
Président : Mr de
LANEUVILLE
47340 - SAINT ANTOINE DE
FI CALBA.

- Centre Généalogique du Pays Basque et du Bas-Adour
Président : DOUYROU
25, rue Saint-Forcet 64100 BAYONNE
- Centre Généalogique des Pyrénées Atlantiques
Président : Mr POUERTO
B.P. 1115 - 64011 PAU CEDEX